
L'avenir de la Coalition EHDAA

Texte de réflexion

Juin 2001

Centre de documentation
sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDEAC, 110, rue Ste-Férence, bureau 101
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone: (514) 876-1180

Ce document a été rédigé, au nom du comité éducation de la COPHAN, par :

CHRISTIAN GENEUX

Christian Généreux
6891 rue Christophe-Colomb #101
Montréal, Québec
H2S 2H3

TEL : 514-277-8101
FAX : 514-270-9401
Courriel : christian.geneux@videotron.ca

Par respect pour l'auteur SVP mentionnez la source...

Introduction

Depuis plus de vingt ans, l'organisation des services éducatifs aux enfants ayant des incapacités a demandé aux autorités des investissements importants. Certaines sources estiment celui-ci à plus d'un milliard de dollars par année tandis que le budget total alloué aux commissions scolaires s'élève à 5 milliards (4 978 000 000)¹.

De là, réside donc le défi pour les organismes interpellés par l'organisation des services éducatifs aux enfants ayant des incapacités d'être vigilants afin que les sommes soient réparties d'une façon équitable. Dans chacune des commissions scolaires, ce rôle peut être dévolu au *Comité consultatif EHDAA* et au niveau national, le travail fait par la *Coalition EHDAA* depuis plus d'un an est une preuve concrète de vigilance. Vigilance qui a d'ailleurs rapporté des gains appréciables lors du processus de consultation sur le *Projet de règles budgétaires pour l'année 2001-2002 commissions scolaires*.

Mais, la vigilance doit s'accroître et nous croyons que la *Coalition EHDAA* doit prendre un rôle de leader en ce sens. À notre avis, ce leadership doit se faire selon deux axes qui sont complémentaires. Soit :

- Intervention au niveau national afin d'assurer un financement adéquat des services éducatifs aux EHDAA et réclamer d'introduction de règles

¹ Gouvernement du Québec, *Budget de dépense 2001-2002 volume 2 ; Crédits de dépenses des ministères et organismes*, 2001 p. 84.

d'imputabilités afin que les commissions scolaires affectent d'une façon équitable les sommes dévolues.

- Intervention au niveau local afin d'informer et former les *Comités consultatifs EHDAA* quant aux processus de financement des services éducatifs aux EHDAA afin qu'ils puissent revendiquer adéquatement auprès de leurs commissions scolaires.

Nous croyons que ces deux axes sont complémentaires car autant une intervention nationale nous apportera une connaissance, une expertise qui nous aidera à informer et former au niveau local tandis que l'inventaire des situations locales nous permettra de mieux appuyer notre argumentaire dans nos interventions au niveau national.

Par ce document de réflexion nous voulons donc, en élaborant sur les deux axes proposés, explorer comment, à notre avis, la *Coalition EHDAA* doit orienter ses actions pour la prochaine année.

1. L'intervention au niveau national

D'entrée de jeu, mentionnons que nous croyons que la *Coalition EHDAA* doit en être une de niveau national dont les acteurs doivent avoir une vision pan-québécoise de l'organisation des services éducatifs aux EHDAA. Ces acteurs doivent provenir du :

- Milieu associatif personnes ayant des incapacités (AQRIPH, COPHAN, etc...)
- Milieu syndical (FECS/CSQ, etc...)
- Milieu des ordres professionnels
- Milieu des associations de parents
- Milieu de l'enseignement universitaire.

Pour donner du poids à la coalition, celle-ci pourrait s'adjoindre l'appui de « personnalités » qui ont su, au cours des décennies, ouvrir les portes de l'école aux enfants ayant des incapacités ou ayant des difficultés d'apprentissages. Un exemple de cela pourrait être les auteurs du rapport Copex de la fin décennie 1970 qui a œuvré de pionnier quant à l'organisation des services aux EHDAA.

De pair avec la présence accrue d'acteurs de niveau provincial, nous sommes d'avis que les états de situation se doivent de refléter d'avantage la réalité de l'ensemble des régions du Québec ainsi que de tous les services offerts.

2. L'intervention régionale

Le but premier de l'intervention régionale est de d'informer et de former les groupes en région afin qu'ils puissent intervenir adéquatement auprès de leurs commissions scolaires pour que les services soient offerts. Mais, pour cela, il faut commencer par les connaître et se faire connaître.

Un « recensement/mapping » des comités EHDAA de chacune des commissions scolaires au Québec pourrait être fait.

Dans un deuxième temps, il faudra trouver des moyens accrocheurs pour rejoindre chacune des régions du Québec. La conception d'un outil pourrait être un de ces moyens. Cette outils pourrait être un *Pas à pas afin d'intervenir auprès de sa commissions scolaires afin que les sommes dévolues aux EHDAA le soient vraiment.* dans lequel l'on retrouverait :

- Explications très pratiques et très concret sur comment calculer les sommes alloués selon les règles budgétaires - voir comment déterminer montants reçus selon les grilles de calculs allocations de base
- Explications sur allocations supplémentaires – voir quels allocations sont reçus par la commissions scolaires
- Trucs sur où trouver l'information sur dépenses réelles sur services éducatifs EHDAA par la commission scolaire.

- Idées pour argumentaires sur écart entre ce qui est alloué et ce qui est dépensé.

Dans l'idéal, un des rôles de la *Coalition EHDAA* pourrait en être un d'accompagnement des groupes régionaux (comités EHDAA, Tables services éducatifs, etc...) dans la mesure où il pourrait être un lieu d'échange des situations dans chacune des régions du Québec et de cette manière une région pourrait se servir de ce qui se fait ailleurs pour revendiquer.

Conclusion

Nous croyons à une coalition EHDAA à deux axes complémentaires car autant une intervention nationale nous apportera une connaissance, une expertise qui nous aidera à informer et former au niveau local tandis que l'inventaire des situations locales nous permettra de mieux appuyer notre argumentaire dans nos interventions au niveau national.

Selon nous, la nécessité d'y voir dès maintenant réside dans le fait que dès maintenant, nous devons commencer à préparer l'introduction du projet de règles budgétaires 2002-2003.

En terminant, nous sommes conscients que cette réflexion est ambitieuse et qu'elle demande l'injection de ressources mais c'est peut-être à réfléchir que nous trouverons des pistes d'action pour la mise en œuvre.

Salut vous tous !

Il y a un an que le Comité éducation de la COPHAN prenait la décision de se joindre à la *Coalition EHDAA*. Pendant, la dernière année, nous avons participé à l'action sur le projet des *Règles budgétaires pour les commissions scolaires*. Ça nous a permis d'approfondir nos connaissances sur le sujet.

Nous croyons à la pertinence d'une coalition telle celle qu'est la nôtre... C'est pour ça que lors de notre dernière rencontre du Comité éducation de la COPHAN, nous avons réfléchi sur ce que l'on voyait comme avenir pour la Coalition. Le fruit de cette réflexion est dans le document que je vous présente aujourd'hui.

Ce document élabore principalement deux axes essentiels. Soit :

- Intervention au niveau national afin d'assurer un financement adéquat des services éducatifs aux EHDAA et réclamer d'introduction de règles d'imputabilités afin que les commissions scolaires affectent d'une façon équitable les sommes dévolues.
- Intervention au niveau local afin d'informer et former les *Comités consultatifs EHDAA* quant aux processus de financement des services éducatifs aux EHDAA afin qu'ils puissent revendiquer adéquatement auprès de leurs commissions scolaires.

Nous croyons que ces deux axes sont complémentaires car autant une intervention nationale nous apportera une connaissance, une expertise qui nous aidera à informer et former au niveau local tandis que l'inventaire des situations locales nous permettra de mieux appuyer notre argumentaire dans nos interventions au niveau national.

Voilà, je vous laisse jeter un coup d'œil sur le document et après nous pourrons brièvement en discuter mais sachez que sommes très conscients qu'une contrainte est présente soit la nécessité d'avoir les ressources suffisante pour la mise en oeuvre.

Cordialement,

CHRISTIAN GENEUX

Christian Généreux
Comité éducation COPHAN